

## Recherche sur l'embryon : le gouvernement français à contretemps de l'éthique et de la science

Les députés examineront le jeudi 11 juillet prochain une proposition de loi visant à lever l'interdiction de recherche sur l'embryon humain. Cette disposition bouleverse un principe éthique majeur qui confère à l'embryon humain une protection symbolique. Cet examen intervient sans aucun débat public alors que la loi de bioéthique votée en 2011 prévoit la consultation des Français lors de tout projet de réforme sur les problèmes éthiques (art. 46). Présentée initialement à l'initiative du groupe RDSE et bloquée à l'Assemblée nationale en mars dernier, la proposition de loi a été reprise à son compte par le gouvernement : elle va être examinée en pleine session extraordinaire, un jeudi de juillet, avec à la clé la perspective d'une faible mobilisation des députés.

Cette tentative de passage en force intervient alors que depuis le mois de novembre 2012, une mobilisation citoyenne s'intensifie en France et en Europe avec *l'Initiative citoyenne européenne* qui demande à la Commission européenne de stopper le financement des programmes qui détruisent l'embryon humain et de le protéger. Plus de 710 000 signatures de citoyens européens ont déjà été collectées, et la France vient de franchir le quota minimum des signatures requis avec 64 000 signatures.

**Alliance VITA, la Fondation Jérôme Lejeune, les Associations Familiales Catholiques et le Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine appellent chaque citoyen à venir renforcer encore cette mobilisation en signant d'urgence avant le passage du texte au Parlement jeudi. Le nombre de signatures françaises et européennes de l'Initiative *Un de nous* sera présenté aux députés français avant le début de l'examen.**

Cette mobilisation inédite sur le sujet est corrélée avec des avancées scientifiques majeures qui confirment l'inutilité de la recherche sur l'embryon. Au-delà des cellules souches adultes et de sang de cordon qui permettent déjà de soigner, les cellules reprogrammées dites iPS\* sont très prometteuses. En particulier, après l'annonce du gouvernement japonais au printemps dernier d'un investissement massif sur les cellules reprogrammées, des essais cliniques seront autorisés mi-juillet. De plus, une équipe du Pr Takanori Takebe annonçait la semaine dernière des résultats encourageants pour créer in vitro des foies humains à partir de cellules iPS.

Alors que la communauté scientifique internationale concentre aujourd'hui ses efforts humains et financiers sur ces nouvelles techniques éthiques et efficaces, **comment comprendre que la France persiste dans une voie qui va non seulement à l'encontre de l'éthique, mais également à contresens des évolutions scientifiques ?**

Pour signer cette initiative citoyenne européenne : [www.undenous.fr](http://www.undenous.fr)

Contact presse : Guenièvre Brandely-Mouchet – [gbrandely@fondationlejeune.org](mailto:gbrandely@fondationlejeune.org)

\*découvertes par le Prix Nobel de médecine, le Pr Yamanaka, les cellules iPS sont des cellules adultes rajeunies qui retrouvent leur capacité à se différencier à nouveau. Cette technique n'utilise pas d'embryons humains.